

**VILLE D'ARBOIS**  
**DEPARTEMENT DU JURA**

DEL 25.02.06-6

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS**  
**du CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 6 FEVRIER 2025**

Nb de membres du Conseil municipal : 23	<b><u>PRESENTS</u></b> : Mme DEPIERRE Maire, Mme REGALDI, M. POULET, Mme BUGADA, MM. CHUARD, PETIGNY, Adjoints, Mme BOUDRY, conseillère déléguée, Mmes GRESSER, BAILLY, CHATEAU, PINGAT-CHANEY, MM. MARTI, JABER, Mme HALLE, M. ROBERGET, conseillers municipaux.
Nb de conseillers en exercice : 23	
Nb de conseillers présents participants au vote : 15	<b><u>ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR</u></b> : Mme BRIOT-GAIDIOZ pouvoir à Mme REGALDI, M. TAUBATY pouvoir à Mme BUGADA, Mme LAMY pouvoir à Mme DEPIERRE, M. MOLIN pouvoir à M. MARTI, M. BRUNIAUX pouvoir à Mme PINGAT-CHANEY, M. MEYNIER pouvoir à M. PETIGNY, Mme VERNIER pouvoir à M. JABER
Nb de procurations : 7	
Convocation du : 31/01/2025	<b><u>ABSENTE:</u></b> Mme CALONNE
	<b><u>SECRETAIRE DE SEANCE</u></b> : Mme BAILLY Nathalie

**DÉLIBÉRATION N° 6 :**

**Demande de cautionnement d'un emprunt de l'Association Foncière**

Madame la Maire expose que l'Association Foncière souhaite souscrire un prêt de 35 000€ auprès de la banque populaire pour une durée de 10 ans au taux de 3.57% pour la réfection de chemins.

Pour pouvoir contracter cet emprunt, l'Association Foncière a besoin que la commune apporte son cautionnement.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :**

- **D'AUTORISER** le cautionnement de la commune d'Arbois pour cet emprunt souscrit par l'Association Foncière
- **D'AUTORISER** Madame la Maire à signer tous les documents nécessaires.

Pour copie certifiée conforme au registre,  
Arbois, le 13 février 2025

La Maire,  
  
Valérie DEPIERRE

La Secrétaire de Séance,  
  
Nathalie BAILLY